

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS, et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 26 Août.

Le Temps, dans un article remarquable et très modéré, s'occupe de la conduite du Sénat pendant la dernière session.

Il constate que les vacances parlementaires se sont ouvertes sous les meilleurs auspices : ces vacances, autrefois si redoutées, si pleines de pièges, réels ou fantastiques, tout fait prévoir aujourd'hui qu'elles seront marquées jusqu'à la fin, de la note de conciliation qui leur a été imprimée au commencement, par l'élection de M. Dufaure et la délimitation sur la loi des maires.

Ensuite, le Temps constate combien l'opinion saurait gré au Sénat de ne pas ressembler quelquefois à un foyer d'opposition systématique, et combien cette opinion serait prompte à le soutenir s'il formait dans son sein une majorité d'hommes sages et expérimentés, un conseil de gens très mûrs, d'âge, servant le pays pour le pays.

En continuant sa thèse, le Temps ne reproche aucunement au Sénat de préférer tel ou tel système municipal à tel ou tel autre. Il se place plus haut, et ce qu'il veut, c'est que le Sénat se pénétre entièrement de l'esprit de la Constitution.

Tout cela est fort bien. Malheureusement, il y a au Sénat quelques ambitieux sans consistance, quelques politiques sournois et inconséquents qui derrière démolissent les gens que devant ils flattent ou méprisent. Ces amateurs d'intrigues louches ne voient qu'une chose, eux-mêmes; et ils sacrifieraient tout plutôt que de ne pas reconquérir leurs positions perdues.

Nous avons la certitude qu'ils ne réussissent pas, mais nous avons la conviction également que le Sénat ne prendra dans nos institutions la place qui lui appartient, que lorsque ces opposants grincheux, auront disparu.

La France relève ce qui suit dans une correspondance de Constantinople :

Il n'est pas inutile de rappeler ici que tous les Etats du monde sont censés être des provinces de l'empire ottoman. Dans les traités turcs de géographie, la France est appelée *Firantcha vilayeti* (vilayet de France), et l'impératrice des Indes doit se résigner à ce que la Grande-Bretagne soit appelée *Inglix vilayeti*. Enfin, *Rous vilayeti* est le nom du vaste empire où règne le czar redouté qui sera peut-être un jour le maître de Stamboul et l'hôte du merveilleux palais de Dolma-Baysché.

Voilà, ajoute la France, le gro-

tesque pays auquel nous avons confié nos milliards, dont il a fait l'usage qu'on sait, et pour lequel, en 1854, nous avons envoyé à la mort cent mille Français arrachés au champ, à l'atelier, à la fabrique; cent mille Français, la fleur de notre population; et augmenté de quinze cents millions le chiffre de notre dette inscrite.

La France oublie d'ajouter que le gouvernement qui a fait cela s'appelait l'Empire, et que la guerre de Crimée s'est produite au lendemain du coup d'Etat.

L'Assemblée législative n'ayant pas mis en accusation, fin novembre 1851, le ministre Saint-Arnaud, pour avoir fait déchirer dans les casernes l'ordre du jour qui mettait l'armée de Paris à la disposition du président de l'Assemblée, il arriva inévitablement, fatalement, que l'armée dut obéir aux conspirateurs officiels qui lui ordonnèrent de marcher les 2, 3 et 4 décembre. Mais l'auteur du coup d'Etat comprit aussitôt que l'armée française ne pouvait pas rester sous le coup des effroyables souvenirs du 4 décembre dans les rues de Paris. Il comprit qu'il lui fallait réparer les fusillades du boulevard Montmartre, et il chercha de tous côtés un prétexte de guerre pour que l'armée s'engageât dans une lutte digne d'elle-même.

C'est ainsi, et pour ce seul motif — le monde entier le sait — que Napoléon III a attaqué la Russie, a fait périr cent mille français, et a emprunté quinze cents millions qui pèsent de tous leur poids sur nos impôts. Il avait besoin de s'empanacher de quelque gloire pour se faire tant soit peu accepter par les souverains de l'Europe.

Dans la guerre de 1870-71 contre la Prusse, la Russie nous a fait expier cette déplorable campagne de Crimée. Elle nous a laissés sans défense entre les griffes de M. de Bismarck Napoléon III a déclaré, lui tout seul, cette guerre de 1870-1871, et sa politique avait écarté de nous, à l'avance, notre alliée naturelle, la Russie.

CORRESPONDANCE

Versailles, 25 août.

Le voyage de M. le président de la République se borne pour le moment à une simple visite au camp de Châlons. M. le Maréchal partira pour cette ville dimanche soir à 4 h. 25, et arrivera au camp à 10 heures du soir. Il ne fera qu'un arrêt de quelques minutes dans la ville de Châlons. Le lendemain lundi, M. le président de la République assistera aux grandes manœuvres du 6^e corps d'armée

commandé par le général Douai, Il quittera Châlons le mardi 29, à 10 heures du matin pour rentrer à Paris vers 3 h. de l'après-midi.

Ce n'est que le 5 septembre que M. le président de la République commencera le grand voyage qu'il se propose de faire dans le Midi.

M. le duc Decazes doit rentrer aujourd'hui à Paris. On a répandu le bruit que M. le ministre des affaires étrangères était décidé à poser sa candidature au fauteuil sénatorial inamovible laissé vacant par la mort de M. Wolowski. Cette nouvelle est au moins prématurée et rien jusqu'ici n'est venu la confirmer.

Vous vous rappelez que dernièrement un journal avait annoncé prématurément que dis-je, fausement, la mort de M. Chabrié, député et maire de Moissac. M. Chabrié, dans une lettre adressée à la *Feuille Villageoise* de Moissac, a protesté contre cette inhumation précipitée. L'honorable député se porte actuellement comme le Pont Neuf.

Mais voici qu'après mille et une notices biographiques dont les journaux sont remplis depuis trois jours, alors même qu'on se dispute son siège sénatorial, il serait possible que M. le comte de Tocqueville fut encore en vie. Le *Phare de la Manche* a bien annoncé la mort de l'honorable sénateur, et l'on sait que ce journal est bien placé pour le savoir, mais rien jusqu'ici n'est venu confirmer cette nouvelle. La questure du Sénat, en effet, n'a reçu aucune lettre de sa famille. Le ministre de l'intérieur n'en a pas été avisé par le préfet de la Manche et les amis même de l'honorable sénateur n'ont pas été prévenus. L'honorable M. Foubert, sénateur inamovible, ancien député de la Manche et qui assiste en ce moment aux séances du conseil général de ce département, n'a fait jusqu'ici aucune allusion à ce fâcheux évènement dans les correspondances qu'il échange avec ses amis de Paris.

En présence de ce silence, on peut se demander si le *Phare de la Manche* n'a pas été induit en erreur. Il est vrai d'ajouter que M. le comte de Tocqueville était si bas que tout espoir de salut était considéré comme impossible. Mais en tout état de cause, le fait que je vous signale n'en est pas moins singulier.

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui le journal *Les Droits de l'Homme*, pour offense envers la Chambre des députés, dans un article publié le 31 juillet dernier à 3,000 fr. d'amende et à l'exécution provisoire du jugement. Le gérant a été condamné à trois mois de prison.

Aucune nouvelle preuve n'est encore parvenue du théâtre de la guerre. Toutefois si l'on en croit certains indices, la position des Serbes devant Alexinat ne serait pas aussi désespérée qu'on l'aurait cru dès le premier abord. Leschani aurait réussi à faire un mouvement en avant. Enfin il semble que pour le moment les chances de paix aient un peu diminué.

REVUE DES JOURNAUX

Moniteur universel.

M. le ministre de l'intérieur a l'intention de ne pas être l'homme d'une politique partielle. Il se félicite, dans le discours qu'il a prononcé à Domfront, d'appartenir à une génération qui se compose en majorité, dit-il, d'hommes à l'esprit libre, étrangers aux partis pris. Le reste de son éloquent discours ne contredit point cette pensée bien qu'on y retrouve le sentiment encore vif des dernières luttes sur la forme du gouvernement qui convient le mieux en France. M. de Marcère, dans sa condamnation des deux monarchies qui, de 1815 à 1848, ont procuré à notre pays le bienfait d'une liberté régulière, se montre plus sommaire et plus rigoureux que l'on ne voudrait une parfaite équité; par contre, il accorde beaucoup à la République. Nous ne demandons pas mieux que celle-ci justifie tous les éloges qu'on lui donne, qu'elle réalise toutes les espérances qu'on rassemble sur son avenir, et qu'elle tienne toutes les promesses que l'on fait en son nom; ou plutôt, car il y aurait par trop d'optimisme à s'imaginer qu'une forme de gouvernement remplira jamais au complet le programme et les vœux de ses partisans, nous souhaitons que la République fasse pour la France ce que la monarchie a fait à d'autres époques; qu'elle lui donne cette unité nationale qui est une condition de force à l'extérieur, qu'elle diminue la profondeur de nos divisions, les réduisant à des dissentiments inévitables dans un pays libre.

La constitution républicaine du 25 février a eu, le caractère d'une transaction; elle peut servir à la réconciliation des citoyens longtemps divisés et dissoudre peu à peu les haines des partis. Si elle produit cet effet, elle aura, par cela seul, puissamment contribué à accroître nos forces, car nous nous sommes prodigieusement affaiblis par nos divisions obstinées. Nous allions dire que nous périssions par nos divisions, mais nous ne voudrions pas écrire, en parlant de la France, un mot aussi funeste. Il serait peu d'accord, d'ailleurs, avec le sentiment qui s'est manifesté non-seulement au banquet de Domfront, mais qui se montre dans tous le pays, sentiment de paix et d'espérance qui, avec l'ardeur au travail, est le signe caractéristique de l'heure présente.

Le discours de M. le ministre des travaux publics est l'expression chaleureuse de ce sentiment, il contient à côté de la foi politique nettement affirmée tout un programme de grands travaux pour lesquels M. Christophle promet le large concours du gouvernement. Les discours de ces deux ministres amis et compatriotes se complètent mutuellement. L'hommage au chef de l'Etat ne pouvait pas y manquer; M. de Marcère a proposé de boire à la santé de M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République. On peut-être assuré que tous les assistants ont cordialement répondu à ce toast. Plus la Consti-

tution s'affirme hautement, et plus aussi le pays apprécie avec reconnaissance le chef éminent qui préside à la mise en œuvre des institutions nouvelles et qui les maintient au-dessus de l'atteinte des partis.

ORIENT

Rien n'est décidé en Serbie; on se bat autour d'Alexinat, avec des succès variés, et les renseignements incomplets, contradictoires et variant du matin au soir, qui arrivent du théâtre de la guerre et des villes voisines, ne permettent pas encore de prévoir comment se terminera la grande opération engagée sur la Morava.

En attendant le résultat, on parle beaucoup de médiation. Le *Journal de Saint-Petersbourg*, se plaçant dans l'hypothèse d'une victoire complète de la Turquie, indique, au point de vue russe, les bases de l'action diplomatique. Il dit que ce n'est pas la Turquie, mais l'Europe, qui dicterait les conditions de la paix. Il ajoute que « l'état de choses qui a engendré la guerre ne saurait être rétabli purement et simplement, sans léguer à l'Europe une série d'embarras bien plus redoutables encore que ceux dont on poursuit la solution depuis près d'un an. » Mais la feuille officieuse n'indique pas quel état de choses il faudrait d'après elle substituer, pour assurer à l'avenir le maintien de la paix, à « l'état de choses qui a engendré la guerre. »

La question indiquée par le *Journal de Saint-Petersbourg* est double. Il faut prévenir le retour des insurrections dans les provinces de l'empire ottoman: il faut aussi prévoir et empêcher le renouvellement d'une guerre d'agression de la part des principautés sujettes. Contre l'insurrection des provinces turques, le *Journal de Saint-Petersbourg* conseillerait probablement la stricte exécution, par la Turquie, des réformes indiquées dans la note Andrassy et dans le memorandum de Berlin. Mais quelle idée se fait-il des précautions à prendre, et s'il y a lieu, des mesures coercitives à appliquer pour empêcher la Serbie de recommencer, peut-être dans deux ans, une guerre d'ambition? C'est là le point délicat sur lequel le *Journal de Saint-Petersbourg* pourrait donner son avis.

Une dépêche de Vienne dit que la Serbie adressera très-probablement aux puissances une demande officielle d'intervention, aussitôt qu'elle aura acquis la certitude que les négociations à ouvrir auront pour base le *statu quo ante bellum*. De son côté, un correspondant du *Temps* annonce que la Turquie est en ce moment animée d'intentions beaucoup plus conciliantes. S'il est vrai que la Serbie veuille traiter, le moment est donc venu. Mais jusqu'à demande formelle de médiation par la Serbie, il n'y a rien à faire. Tout paraît indiquer que les puissances ont fait pressentir au gouvernement serbe qu'elles accueilleraient bien une pareille demande, mais qu'elles n'ont pas été jusqu'à offrir

formellement leurs bons offices. Elles attendent qu'on les leur demande.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

Mercredi dernier, la feuille qui représente à Cahors la dynastie de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France, nous a consacré trois colonnes d'attaques et d'injures. Suivant notre habitude, nous ne répondrons rien par respect pour nous-même et pour nos lecteurs. Mais suivant notre habitude aussi, nous devons relever les aveux qui sont de nature à éclairer nos honnêtes populations. C'est ainsi que, dans ces trois colonnes nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que le *Courrier du Lot* qualifie le journal *l'Ordre* dans les termes suivants : ORGANE OFFICIEL DES BONAPARTISTES.

L'un des rédacteurs de *l'Ordre* est M. Jules Amigues dont on connaît le rôle sous la commune, biographe et glorificateur de Rossel, chef de la manifestation démagogique qui eut lieu à Versailles pour demander la grâce du général qui avait commandé les bandes insurrectionnelles.

Nous trouvons tout à fait logique la collaboration de M. Amigues au journal *l'Ordre*; mais nous savons que beaucoup de bonapartistes non militants pensent autrement. Eh bien ! ils se trompent, et c'est précisément parce que le biographe de Rossel est rédacteur de *l'Ordre*, que ce journal remplit les conditions nécessaires pour être *l'organe officiel* de l'empire.

Le régime impérial a toujours eu deux faces, l'une tournée vers les conservateurs, l'autre vers les démagogues. Il rouvre l'église Ste-Geneviève et il dissout la société de St-Vincent-de-Paul. Il demande au saint Père d'être le parrain du jeune prince, et trois ans plus tard il entreprend la guerre d'Italie. Il fabrique cette loi aussi abominable que les lois de la terreur, et qui s'appelle la *loi de sûreté générale* (contre laquelle le maréchal Mac-Mahon vota tout seul dans le Sénat); et en même temps il concourt sournoisement à la fondation de *l'Internationale*.

Les vrais bonapartistes, n'ont jamais cessé de tenir un double langage. Toujours ils ont essayé de recruter des adhérents parmi les conservateurs et parmi les démocrates, parmi les révolutionnaires et parmi les hommes de l'ancien régime. Ils ont voulu et ils veulent exploiter et exciter à la fois les passions, les mécontentements, les ambitions, les convoitises des classes qu'ils appellent les classes inférieures, et les préjugés, les terreurs, des classes qu'ils appellent la bourgeoisie, l'aristocratie, le commerce, l'industrie. Ils ont eu même dans tous les temps quelques écrivains, transfuges du parti républicain.

De 1852 à 1870, disait dernièrement un journal de Paris, les agents des candidatures officielles s'adressaient tour à tour à toutes les classes, non pour les rapprocher, mais pour les diviser et pour les exciter à la haine des uns contre les autres. Ils avaient des caresses, des flatteries, des promesses aussi bien que des menaces et des coups pour tous ceux qu'ils prétendaient réduire à l'égalité dans la servitude. Ils se donnaient pour les sauveurs et les bienfaiteurs universels. Pour la bourgeoisie on écrivait le *Spectre rouge*, et pour l'ouvrier, on rééditait *l'Extinction du paupérisme*.

La tactique est la même présentement; et c'est là ce que le *Courrier du*

Lot nous amène à constater. Le journal *l'Ordre*, en effet, avec la collaboration de M. Amigues, se montre entièrement fidèle à la tradition napoléonienne. Qui donc ignore que l'Empire convertit en dignitaires élevés les illustrations de la Terreur, depuis le régicide Jambon-St-André, député du Lot, bombardé du titre de comte et des fonctions de préfet, jusqu'au régicide Thibaudéau, bombardé du titre de baron et des fonctions de sénateur par Napoléon I^{er}.... et tout naturellement réintégré au Sénat en 1852 par Napoléon III?

Pour vivre, la dynastie napoléonienne a besoin de fomentier partout la haine et la séparation. Voilà pourquoi la France, sous Napoléon III, est restée en arrière d'un grand nombre d'autres puissances, et a fini par devenir la proie de l'étranger.

A la politique nationale, qui sollicite toutes les intelligences et tous les patriotismes, le règne tombé à Sedan avait substitué la politique exclusive et personnelle qui sacrifie le pays à un dictateur. Il lui était impossible d'agir autrement. Les gouvernements de liberté et de discussion sont les seuls qui puissent, dans les temps modernes, réaliser l'union des citoyens et la paix avec les autres États. Dans un gouvernement de liberté, il y a pour chacun une place honorable; le pouvoir d'un maître absolu, au contraire, abaisse les caractères et tue l'esprit d'initiative.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

Huit jours à Paris.

TRAIN DE PLAISIR

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le Public qu'un *Train de Plaisir* sera fait pour PARIS le samedi 9 Septembre prochain, au départ d'AGEN, VILLENEUVE-SUR-LOT, CAHORS, PÉRIGUEUX, SOUBIE, BUSSIÈRES-GALAND et de toutes les Stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

Ce train n'admet que des voyageurs de 2^e et 3^e classe.

De Cahors, prix des places aller et retour : 2^e classe, 45 fr.; 3^e classe, 32 fr.

Départ de Cahors le samedi 9 septembre, à 5 h. 10 m. du matin.

Arrivée à Paris, le dimanche 10 septembre, à 3 h. du matin.

Le retour de Paris aura lieu le lundi 18 septembre.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce Train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 8 septembre au soir.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Daudidier.

Audience du 24.

Affaire Vargues Basile. — Vol qualifié.

Dans la nuit du 16 au 17 avril dernier, un malfaiteur pénétra, en escaladant une fenêtre dont il avait brisé un carreau, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Neiges de Gourdon. Il alluma un cierge à la lampe du sanctuaire, parvint à forcer le tronc avec un levier et s'empara de la somme qui s'y trouvait. Puis il sortit par la porte de l'église après avoir tiré les verrous qui se fermaient à l'intérieur.

Aussitôt le crime découvert, les soupçons se portèrent sur le nommé Vargues, journalier, âgé de 22 ans, qui avait été précédemment domestique à une métairie voisine de Notre-Dame-des-Neiges. Vargues n'a cessé

de protester de son innocence dans l'instruction.

Reconnu innocent par le jury, la cour prononce l'acquiescement de l'accusé.

Ministère public : M. de Bellegarde.

Défenseur : M^e Pouzet.

Il est, dès maintenant, presque décidé qu'aussitôt après la session des conseils généraux, les conseils municipaux seront convoqués dans les communes rurales, à l'effet d'élire les maires et adjoints dont le Gouvernement a abandonné la nomination.

Les journaux parisiens annoncent la mort de l'un des vétérans des auteurs dramatiques, Labrousse, qui a fait, par ses pièces militaires, la fortune de l'ancien cirque du boulevard du Crime. Labrousse était né vers 1810 à Cahors, où une de ses sœurs habite encore la maison paternelle, au faubourg Cabessut.

CONCOURS D'ADMISSION POUR 1876 A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Sur la seule publication du présent avis, les candidats doivent se tenir pour avertis et se rendre, en temps utile, dans celui des centres où ils ont droit de subir les épreuves orales.

Il y a deux degrés d'examen oral : l'examen du premier degré, qui a pour objet principal de constater que les candidats ont l'instruction suffisante pour être admis à l'examen du deuxième degré; l'examen du deuxième degré qui est l'examen définitif et auquel ne peuvent être appelés que les candidats reconnus admissibles à ladite épreuve, et pourvus d'un certificat constatant cette admissibilité.

L'examen du premier degré commencera à Toulouse, le 12 septembre prochain.

L'examen du deuxième degré aura lieu le 17 du même mois.

On nous écrit de Lozech :

La fête patronale de la paroisse de Notre-Dame-de-Latour, a été célébrée cette année le 20 août, avec un luxe et un éclat inusités dans ce riant vallon couronné par la délicieuse plaine de Juillac, pays privilégié où tout respire le calme, l'aisance et la plus douce aménité.

Grâce à l'initiative d'une jeunesse ardente et bonne, aussi brillante par les formes que par les sentiments; grâce au zèle incessant du prêtre aimé qui dirige depuis longtemps cette paroisse modèle; grâce aussi aux encouragements et aux avis donnés par le chef plus que nonagénaire et vénéré, qui depuis plus d'un demi-siècle veille, comme maire, aux intérêts de la commune, avec une activité et un dévouement que l'âge n'a pas altérés, la fête religieuse et la fête mondaine ont eu chacune leur splendeur et leur joie. Disons mieux, les deux fêtes n'en faisaient qu'une.

Au dehors, tout se passait à l'ombre protectrice de la vieille église de Latour, remarquable à l'extérieur par son antiquité et par le style original de sa construction, à l'intérieur par son élégance et sa simplicité;

Sous les murs du presbytère, charmante demeure on ne peut mieux située, où résident dans une douce et admirable communauté, le maire et le curé, le père et le fils;

Sous l'égide d'une humble chapelle copie émouvante de la grotte de Lourdes, qui a été élevée par les soins du pasteur, contre le talus de la route

publique, sur un réservoir aux eaux limpides, fournies en abondance par l'ancienne fontaine dite de *Fon j'aimé* qui, sortant du bois de ce nom arrose une vaste et riante prairie. C'est là que le voyageur fatigué, en se désaltérant au godet charitable appendu au robinet du bassin, a plus d'une fois béni en la priant, la vierge de Bernadette, la bonne protectrice de notre chère France.

Par une prévenance du meilleur goût, les organisateurs de la fête avaient relié cette chapelle et leur champ de réjouissance au presbytère, par des guirlandes et des couronnes. Sympathiques et sensibles à la tolérance connue du chef spirituel de la paroisse, proportionnée du reste aux élans de droiture et de piété des paroissiens, ils avaient placé le siège de leur bal champêtre à une distance respectueuse des divers sanctuaires de dévotion.

Rien n'a manqué à cette bonne inauguration. Temps admirable, réunion nombreuse, tenu irréprochable partout, à l'église comme au-dehors; chez tous, hospitalité franche et gracieuse.

Le soir, illumination féérique et subite à la chapelle de Lourdes, où un chœur de jeunes filles et de jeunes garçons a entonné, au milieu d'un silence religieux, le cantique de la Vierge le sublime *Magnificat*.

Des fusées et un feu d'artifice parfaitement disposé et bien réussi ont clôturé au-dehors cette charmante fête qui a reçu, comme couronne et bonne récompense, une pluie abondante depuis longtemps désirée.

Chacun en se retirant répétait à l'envie bonne fête, bon exemple.

F. B.

Le maire de Toulouse, M. Ebelot, qui est en ce moment à Paris, a été reçu avant-hier par M. Waddington, ministre de l'instruction publique. S'il faut en croire le *Français*, le ministre a donné à M. Ebelot l'assurance que le projet de fonder à Toulouse une nouvelle Faculté de médecine était absolument décidé en principe. Toulouse aurait, non-seulement une Faculté de médecine, mais encore une pharmacie militaire analogue à celle de Paris.

On écrit de Brignon (Gard) :

Jamais nuit pareille à celle du dimanche au lundi. Les éclairs fulgurants n'ont cessé de sillonner la nue. Le roulement du tonnerre, suivi de détonations épouvantables, la pluie, le vent, ont fait de cette nuit une nuit de terreur.

La foudre est tombée dans six ou sept endroits différents.

A la maison Darbousse elle est entrée par les toits; elle a parcouru le grenier, de là elle est descendue dans une chambre à coucher. Elle est venue heurter le lit de la fille Darbousse, âgée de neuf ans, et l'a brisé. Ensuite, la foudre, d'une façon très délicate, s'est donnée le plaisir de brûler quatre ou cinq de ses cheveux, lui a touché la paupière gauche, a traversé en deux endroits la couverture de ses pieds, après, elle a ouvert habilement les fenêtres et a disparu avec un grand fracas. La fille Darbousse en a été pour la peur.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Le sacre de Mgr Costes, évêque de Mende est fixé au dimanche, 3 septembre. Mgr l'évêque de Rodez remplira les fonctions de prélat consécrateur. Il sera assisté de Mgr Grimardias et de Mgr l'évêque de Montauban.

Mgr l'archevêque d'Albi viendra aussi relever de sa présence cette cérémonie qui doit se faire dans la cathédrale de Rodez.

D'après une dépêche, un grand pèlerinage a eu lieu, le 20 août, à Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille. Plus de cent mille pèlerins couvraient la colline. Mgr l'évêque a donné la bénédiction papale et prononcé la consécration du diocèse à la sainte Vierge.

On annonce la mort de M. Magnin, jurisconsulte distingué, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon.

Henri NADAL

M. le comte Albert de Mun vient d'adresser l'appel suivant aux électeurs de l'arrondissement de Pontivy :

«... Catholiques ! on a cassé mon élection, en haine de notre foi comme on levez-vous tous, pour protester de votre amour pour elle !

« Bretons ! on a mis en doute la sincérité de vos suffrages ! Levez-vous tous pour affirmer la liberté de vos consciences ! On a dit que vous alliez au vote comme une troupe d'enfants ou une bande de moutons ! Faites voir que vous êtes des hommes de cette race que rien ne peut dompter quand elle a dit : je veux ! Vous me connaissez tous aujourd'hui, car j'ai été pendant cinq mois votre député, et vous m'avez vu à l'œuvre. Je vous avais promis de tenir haut et ferme le drapeau de la croix : je me suis efforcé de le faire en toutes circonstances. Je vous avais promis de servir vos intérêts avec tout mon dévouement ; je n'ai perdu aucune occasion de vous venir en aide. Désormais, il y a entre nos cœurs des liens que rien ne saurait rompre ! car nous avons combattu ensemble, pour la même cause et contre les mêmes ennemis ! Le danger est plus grand que jamais : les faits sont venus à l'appui des menaces.

« Debout, enfants de la terre de granit ! debout pour l'honneur de la Bretagne, pour la garde de votre foi et pour la défense de vos droits les plus sacrés... »

BULLETIN VINICOLE

La pluie, si vivement souhaitée et si nécessaire, est tombée dans toutes les directions : les Charentes et la plus grande partie de la région de l'Ouest, l'Isle de France, le Lyonnais et le Beaujolais, le Comtat Venaissin, l'Hérault, les Pyrénées ont été visitées, ou par des pluies douces, dont le bienfait est inappréciable, ou par des orages, et cela sans grand refroidissement de l'atmosphère.

Ces ondées calmes ou violentes, assurent en même temps, le double accroissement de la quantité et de la qualité de la vendange prochaine.

Tous les marchands de vins en gros, formant le syndicat de Nancy, ont pris la résolution de ne plus recevoir aucun vin sans l'avoir fait soumettre à une analyse préalable, par des experts chimistes. On ne saurait trop approuver la mesure prise par les négociants de Nancy ; il faut espérer que ce salutaire exemple sera suivi dans tous les départements et que l'autorité prêtera, en cette matière, son vigilant concours à l'initiative privée.

De même que l'on a soin de faire enfouir les viandes et le poisson gâtés, on saisira et l'on répandra les vins contenant des matières qui constituent un véritable poison et qui sont un danger pour la santé publique. Il est temps que l'on mette un frein à des falsifications éhontées qui s'étendent de proche en proche et qui, ainsi qu'on l'a constaté, s'opèrent dans les pays mêmes où la récolte du vin est la plus abondante, et qui paraissaient, par

cela même, devoir être à l'abri d'une fraude aussi dangereuse.
La police de Nancy a saisi, vers la fin du mois dernier, chez divers habitants de cette ville, 1,841 hectolitres de vins provenant de la maison Drapier, de Béziers; ces vins contenaient une très forte proportion de fuchsine. Le même jour, cinquante-trois fûts, contenant 300 hectolitres, destinés à la maison S..., de Nancy, et provenant de la maison Claudon aîné, de Béziers, ont été également saisis pour la même raison. On ne saurait trop répandre de pareils faits.

VARIÉTÉS

LES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur rappeler qu'en 1874, un de ses prédécesseurs a décidé qu'un inventaire général des richesses d'art de la France serait dressé par les soins de l'administration des beaux-arts. Une commission spéciale fut chargée d'organiser ce vaste travail et d'en surveiller l'impression; elle se mit à l'œuvre immédiatement, et dans peu de temps paraîtront à la fois les premiers volumes des quatre séries dont se composera la publication: *Monuments civils et religieux de Paris*; — *Monuments civils et religieux des départements*.

Les spécimens que contient ce travail prouvent l'étendue de l'entreprise, son importance au point de vue national et les services qu'elle doit rendre aux artistes, aux historiens, aux érudits dans tous les genres. Une publication si considérable ne pourrait toutefois être menée à bonne fin, si on ne devait compter dans les départements, pour les travaux préparatoires, sur le concours actif de toutes les personnes qui, par profession ou par goût, s'occupent de l'histoire des beaux-arts. Déjà l'administration a demandé à MM. les conservateurs des musées départementaux et à MM. les archivistes de lui faire parvenir les catalogues complets des collections dont ils ont la garde. La plupart ont déjà répondu à cet appel, et leur travail est entre les mains de la commission.

Mais l'établissement du catalogue des objets d'art innombrables conservés dans les églises, mairies, hospices et tous autres monuments publics que les musées, ne présentent évidemment les mêmes facilités, parce que les person-

nes préposées à leur garde n'ont point toujours une compétence spéciale pour en apprécier la valeur.

Dans cette circonstance, le ministre pense que l'administration trouverait des collaborateurs naturels et empressés dans les membres des sociétés savantes et des sociétés des beaux-arts, si nombreuses aujourd'hui en province, lesquelles, ayant surtout pour objet l'étude des monuments locaux, auraient sans doute peu de chose à faire pour réunir en peu de temps tous les matériaux nécessaires.

Le ministre saisit cette occasion pour informer les préfets que son intention est d'assimiler dans l'avenir les sociétés qui, sous divers titres, s'occupent de l'encouragement des beaux-arts, aux académies et sociétés savantes qui correspondent déjà avec le ministère de l'instruction publique.

Les sociétés des amis des arts, ou sociétés des beaux-arts dont ils auront constaté l'organisation sérieuse et qu'ils croiront devoir signaler à son intérêt, seront donc, dès l'année prochaine, appelées à prendre part à la réunion solennelle des sociétés savantes qui a lieu chaque année, à Paris, ainsi qu'aux récompenses qui y sont distribués.

L'EXPOSITION DE 1878.

Les travaux préparatoires de l'Exposition universelle de 1878 sont poussés avec activité. Le règlement et le système de la classification générale seront publiés très prochainement.

On sait que le plan du palais principal dans le Champ-de-Mars est définitivement arrêté. Les terrassements nécessaires à l'édification de cet imposant monument, qui couvrira une surface de 250,060 mètres carrés, vont être entrepris. Les aménagements du Trocadéro sont à l'étude. Les comités départementaux sont en voie de formation. Les nouvelles reçues de la province indiquent que notre industrie nationale se prépare activement et patriotiquement à prendre une part brillante à cette nouvelle fête de la paix et du génie universel.

Les puissances étrangères commencent à répondre à l'appel du gouvernement français; leurs commissions respectives s'organisent sous d'éminents patronages.

Le *Journal des Débats* nous apprend que M. Krantz, sénateur, commissaire général, a comme principaux chefs de service, MM. Duval, ingénieur des ponts et chaussées, directeur des travaux; Hardy, architecte, adjoint; Georges Berger, directeur général des sections étrangères; Dietz Marmitt, ancien député de la Seine, directeur de la section française; Camille

poings et de coups de pieds. L'un roulait parmi les gradins, l'autre était traîné par les cheveux. De toutes parts volaient surplis, pelisses, barrettes et bréviaires.

Quand celui qui avait suscité cet orage eût vu que ses vœux étaient remplis, il monta sur une table et se remit à prêcher, à louer la populace de ce bel exploit, et à l'exhorter à se calmer. Mais personne ne l'écoutait et on continuait à courir dans l'église comme dans une ville prise d'assaut. Les plus résolus pénétrèrent dans la sacristie, brisèrent les armoires à coups de massue, en arrachèrent les ornements, les vases sacrés et se partagèrent ce butin.

Le prêtre y courut.
— Frères — s'écria-t-il — vous avez accompli une œuvre de bénédiction, ne vous souillez point par un sacrilège. Ne touchez pas à ces objets!

— Ils sont excommuniés, eux aussi — cria un plaisant — il faut les ôter de l'église.

On applaudit à ces paroles.
Le prédicateur, voyant un jeune homme cacher un calice sous son manteau et se préparer à sortir, s'élança au-devant de lui en lui disant:

— Au nom des deux pouvoirs représentés par ce crucifix et cette épée, je t'ordonne, scélérat, de retourner en arrière!

Krantz, ingénieur de l'administration générale des tabacs, chef de cabinet.

Ni M. Ozenne, directeur au ministère du commerce, ni M. du Sommerard, ne seront adjoints à M. Krantz. Jusqu'ici ils avaient participé à toutes les expositions avec le titre de commissaires généraux; mais M. Krantz n'a pas voulu les avoir pour collègues ou plutôt il n'a pas voulu avoir de collègues. Il a donc signifié au ministre qu'il se retirerait, s'il n'était pas seul et unique directeur de l'Exposition.

Le commissaire général et la direction des sections étrangères s'installeront probablement dans l'ancien hôtel de l'ambassade d'Autriche, occupé naguère par le conseil d'Etat. Les directions des travaux et de la section française resteraient provisoirement au Palais de l'Industrie.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le 24 août, devant la 8^e chambre présidée par M. Carlet, ont comparu divers prévenus de cris séditieux. Après la messe du 15 août à Saint-Augustin, vers une heure et demie, au moment où M. Granier de Cassagnac descendait de cette église et était l'objet d'une sorte de manifestation, de Boyères éditeur, condamné déjà plusieurs fois pour divers méfaits, dit avoir proféré les cris de « Vive l'empereur » sans malice et sans trop se rendre compte de ce qu'il disait. Il réclame l'indulgence du tribunal vu sa position de père de famille à la tête d'une femme et de quatre enfants. M. Edmond Lefranc, substitut, soutient la prévention. Le tribunal condamne de Boyères, conformément à l'article 8 de la loi du 25 avril 1822, à huit jours de prison et aux dépens.

Issoly est un petit bossu d'un certain âge qui, lui aussi, a crié à ce moment « Vive l'empereur! » Un jeune inspecteur de police l'a filé et fait arrêter rue de Rome. Le président demande à Issoly s'il a été payé pour ses cris. Le petit bossu semble se récrier contre cette question. M^r Albert Duchesne, avocat, défend le prévenu et fait remarquer que les journaux bonapartistes avaient recommandé la plus grande modération. Il craint que les cris séditieux d'hommes peu responsables n'aient été la suite de paroles hostiles ou provocantes au moment de la sortie de l'église. Le prévenu n'a pas du reste d'antécédent judiciaire. Issoly est condamné à 6 jours de prison et au minimum de la peine.

M. Aubé est un valet de chambre auprès d'un haut dignitaire de la Cour des comptes. Il est prévenu d'avoir proféré le même jour, 15 août, rue de Laborde, les cris de « Vive l'empereur! Nous sommes gouvernés par de la vermine! » Un agent

passager, il voulut calmer les esprits. L'indignation et la vanité l'aveuglèrent; et il voulut tenter à Mouza ce qu'il n'avait jamais osé faire à Limonta, où cependant, selon lui, les cœurs étaient endurcis dans le schisme. Couvert d'une cuirasse, coiffé d'un casque d'acier, qui contrastait avec sa figure naïve, une lance à la main, il s'élança sur un banc et se mit à prêcher.

On aurait dit à le voir, un de ces mannequins qu'on place dans les champs pour épouvanter les corbeaux.
Ce fut surtout quand il vit sortir de St-Jean le prêtre qui avait allumé l'incendie et n'avait pu l'éteindre, que notre Bernard fit une grosse sottise. Persuadé que c'était là un de ces chanoines qui souffraient pour la justice, il alla baiser ses vêtements.

Quelqu'un s'aperçut de son erreur, et lui cria que ce prêtre n'était pas un chanoine de Mouza, mais que c'était l'auteur de ce vacarme. Bernard pâle d'effroi, fit un bond en arrière.
— J'ai donc baisé — s'écria-t-il un serpent empoisonné, en croyant baiser une colombe.

— C'est toi qui es l'aspic, le dragon et le basilic — se mit à hurler le prêtre — toi, fauteur de schisme et d'hérésie. Ils se mirent à crier tous les deux sans discontinuer, et le peuple de rire et de

a entendu le cri de « Vive l'empereur! » Un inspecteur de la police l'a entendu crier: « Vive Cassagnac! Nous sommes gouvernés par de la vermine! » En appliquant ces mots à un commissaire de police. M^r Paul de Royer défend Aubé en faisant observer que M. Aubé aurait intérêt politiquement à avouer les cris qui lui sont reprochés. Il nie, son passé indique qu'il doit être cru. — Aubé est condamné à 15 jours d'emprisonnement et aux dépens.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 19 au 26 août.

Naissances.

Magot, Gabriel, rue des Augustins.
Lafayette, Sylvestre, rue des Mirepoises.
Parazine, Joseph, rue Fénelon.
Lestandi, Léon, rue Brives.

Mariages.

Tulet, Antoine et Gleye, Jeanne.
Marty, Etienne et Vignals, Joséphine.
Bernadou, Victor et Roufflé, Marie.

Décès.

Bastié, Marie, veuve Denons, 75 ans, b. N.

CALENDRIER DU LOT. — Août.

Jours	FOIRES.
27 Diman.	
28 Lundi.	Beauregard, Cazals, Montcabrier, Boulvé, Soturac.
29 Mardi.	Cassagnes, Vargaire, l'Hôpital-St-Jean.
30 Mercr.	Catus, St-Matré.
31 Jeudi.	Grézels.
1 Vend.	Cahors.
2 Samedi.	

Lunaisons du mois d'août.

- ☉ P. L. le 5, à 6 h. 47 du matin.
 - ☽ D. Q. le 12, à 10 h. 8 du soir.
 - ☾ N. L. le 19, à 0 h. 35 du soir.
 - ☼ P. Q. le 26, à 6 h. 27 du soir.
- Les jours diminuent de 1 h. 38 m.

DERNIÈRES NOUVELLES

La dépêche suivante fait prévoir la fin de la lutte en Orient. Elle a produit, à Paris, une impression très-favorable dans la journée d'hier:

« Vienne, 25 août.

« Le prince Milan a convoqué officiellement le corps consulaire hier soir à son conak et lui a exprimé le désir de conclure un armistice et la paix.

« Une solution pacifique est conséquemment considérée comme certaine et prochaine. »

Un cri, fit en un clin-d'œil, cesser tout ce tapage.
Au large! faites place!
C'était Ottorino qui arrivait à cheval, avec une trentaine de soldats, en compagnie du comte del Balzo.
La foule se dispersa, aussitôt. Lupo, qui marchait à côté de son maître, reconnut son frère qui secouait la poussière de ses habits, et ramassait son casque. Il l'aborda et lui dit:

— Tu veux toujours parler; tant pis pour toi.
— Si tu étais arrivé plutôt, répliqua Bernard, tu m'aurais prêté l'appui de ton bras.
— Il vaudrait mieux te prêter un peu de cervelle.
Ottorino entra dans l'église avec ses cavaliers, il la parcourut au galop et en chassa toute la canaille à coups de plat d'épée et de bois de lance.

Les dames que nous avons laissées dans l'église, s'étaient au moment de l'irruption du peuple, réfugiées dans une chapelle.
(A suivre).

Bourse de Paris

Cours du 26 août.

- Rente 3 p. %..... 71.65
- 4 1/2 p. %..... 104.00
- 5 p. %..... 106.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 25 Août	CLOTURE précédente
Banque de France...	3.750 »	3.750 »
Crédit foncier.....	745 »	737 50
Orléans-Actions...	1.065 »	1.062 50
Orléans-Obligations.	375 50	327 50
Suez.....	536 »	535 »
Italien 5 %.....	72 80	73 »

LE TOUR DU MONDE. — *Nouvel journal des Voyages*. — Sommaire de la 816^e livraison. (26 août 1876). Texte: La conquête blanche, par William Hepworth Dixon. 1875. Texte et dessins inédits. — Douze dessins de Th. Weber, Taylor, A. Deroy, D. Maillart, J. Moynet, Houssot, E. Ronjat et M. Rozier.
Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 195^e livraison (26 août 1876). — TEXTE: L'oncle Placide, par J. Girardin. — Les derniers peintres grecs, par Ch. de Raymond. — Les pays slaves de la Turquie: La Bulgarie, par Louis Ronselet. — Concours général. — Le Campagnol, par J. Girardin. — La Petite-Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — L'Eglise par Charles Schiffer. — L'Ablette, par H. de la Blanchère. Dessins: Marie, Catenaci, A. de Nenville, Giacomelli et A. Mesnel.
Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour: l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative a su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano*, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

L'Exposition illustrée de Philadelphie — *The Philadelphia Exhibition illustrated*. — Se publie sous ce double titre: une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
26 août 1876 (36).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE NEUVIÈME.

(Suite.)

En tête, on voyait ce prêtre qui prêchait sur la place. C'était un vieillard maigre; les cheveux épars, un crucifix dans la main gauche, une épée dans la droite, il criait d'une voix tonnante et qui dominait le bruit de la foule:

— Hors d'ici ces fanatiques! hors d'ici ces scélérats!

Et le peuple brisait les bancs, jetait des pierres sur les vitraux peints des fenêtres, déchirait les linges sacrés, renversait les candélabres, les croix et tout ce qu'il trouvait. Arrivés au grand autel, ils se livrèrent à tous les excès. Ils envahirent le chœur en poussant des hurlements fureux, arrachèrent les chanoines de leurs stalles et les accablèrent de coups de

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

REVUE BRITANNIQUE

Sommaire de la livraison d'août 1876.
 Histoire et politique contemporaines. — Autriche et Turquie.
 Législations et coutumes. — Epreuves et serments.
 Marine. — La marine allemande.
 Finances. — Economie politique. — Emprunts étrangers et dettes nationales.
 Miscellanées. — Lochview.
 Impressions de voyage. — Belgrade.
 Sport. — Chasses. — Le bison des prairies. — Le tigre des Steppes. — Revue militaire. — Chronique. — Pensées diverses.

Correspondance de la Revue Britannique.
 Correspondance d'Allemagne. — Ah! quel plaisir d'être soldat! — Le travail des enfants et des femmes. — L'Etat et les chemins de fer autrichiens. — L'exposition de l'art industriel à Munich. — Correspondance de Léopold de Stolberg. Le théâtre de Bayreuth.
 Correspondance d'Amérique. — Les partis et les candidats; premières manœuvres électorales. — La guerre des Sioux.
 Correspondance d'Orient. — L'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne vis-à-vis de la Turquie. — La Russie et les chemins de fer du Caucase. — Les correspondants français en Turquie. — Hafiz Pacha. — Manifestation révolutionnaire à Alexandrie.

Correspondance de Londres. — Un nouveau lord. — Clôture de la session. — Effet produit en Angleterre par les massacres en Bulgarie. — L'amnistie et les féniens. — Taxes somptuaires. — Le Bank-Holiday et les badauds de Londres. — Exposition des pots de fleurs; le jardin du pauvre. — Christine Nilsson. — Conversion d'une artiste. — Poème sur Jeanne d'Arc.

Chronique scientifique.
 Chronique et Bulletin bibliographique. — En vacances. — Paris et Londres jugés par un Indien. — Le nouvel Opéra de Ch. Garnier; l'auteur critiqué par lui-même.

— Législation du Talmud. — Livres nouveaux. — Concours du Conservatoire. — Théâtres, etc.

Sous ce titre: *Esquisse d'une constitution démocratique*, M. Mathurin Guérin vient de publier à la librairie Calmann Lévy, un volume d'une haute portée, qui, pour être de nature à exciter la controverse, n'en sera que plus vivement recherché. Cet ouvrage touche à toutes les questions politiques et sociales qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour et qui paraissent y devoir rester longtemps encore.

Sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine: Inauguration du monument élevé à l'école des Beaux-Arts en l'honneur d'Henri Regnault et des autres élèves de l'Ecole morts pour la patrie; la guerre en Orient: familles slaves quittant Constantinople, recrutement de volontaires à Constantinople, transport de bagages pour l'armée turque, le pacha de Widdin interrogeant des prisonniers bulgares, prisonniers serbes dans la citadelle de Widdin, la citadelle de Belgrade; insignes et médailles des sénateurs et des députés; Salon de 1876: *Voyage de noces* tableau de M. J.-B. Goubie; le chemin de fer de Livron à Robiac, Drôme-Ardèche-Gard (neuf gravures); S. H. le Nizan d'Hyderabad: le jardin d'un couvent en Italie. — Rébus, problème d'échecs.

L'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une PRIME GRATUITE d'une valeur exceptionnelle: LE THEATRE DE GEORGES SAND, comprenant quatre beaux volumes. — Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Manipulation des Vins

Au moment où la France viticole va s'occuper du transvasement et du dépôtage des vins, nous croyons utile de recom-

mander à qui de droit la Pompe Rotative de MM. J. Moret et Broquet, qui a conquis la première place dans tous les concours et expositions. Nous ajouterons que cette pompe s'emploie également contre l'incendie et pour l'arrosage des jardins, et qu'elle a obtenu du jury des récompenses de la Grande Exposition Maritime et Fluviale le 1er prix et une grande médaille d'or.

SOUSCRIPTION

DES
 ACTIONS de la COMPAGNIE Française
 DU
 TÉLÉGRAPHE

DE PARIS A NEW-YORK

Statuts passés devant Me Dufour, notaire à Paris les 23 juillet et 9 août 1876.

Capital SOCIAL: 33 MILLIONS de Fr. DIVISÉS EN 66,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pouyer-Quertier, G. O. *, ancien Ministre des finances, Sénateur, Président;
 De Dompierre-d'Hornoy, G. O. **, Vice-Amiral, ancien Ministre de la Marine, Sénateur, Vice-Président;
 Comte d'Hespel, sénateur;
 Comte de Valon, ancien député, conseiller général de l'Eure;
 Le Marquis de La Roche-Lambert, *, trésorier-payeur général;
 Le Comte de Lambertye;
 Emile Gallet, O. **,
 De Chauvin, ingénieur-électricien;

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La Compagnie a pour objet la création et l'exploitation d'une communication télégraphique entre la France et l'Amérique.

Le droit d'établir cette communication a été accordé à M. Pouyer-Quertier par

le gouvernement français.

En 1867, un câble a été établi entre Brest et Duxbury (près Boston), mais la Société qui le possédait l'a vendu avec un bénéfice considérable et, depuis lors, toutes les lignes qui relient l'Europe à l'Amérique appartenant à des Compagnies anglaises, l'intérêt de notre commerce et de nos relations extérieures nécessite la création nouvelle.

RENDEMENT

Le bénéfice peut s'évaluer d'après les recettes réalisées dans les 12 derniers mois par les lignes anglaises.

Ces recettes s'élèvent en moyenne à plus de 50,000 fr. par jour.

La Compagnie directe, avec un seul câble, fonctionnant sans interruption depuis cinq mois au milieu des cinq autres câbles anglais, a perçu 1,437,600 fr., ce qui, dans cette proportion de recettes, lui assure 3,450,000 fr. après les 12 premiers mois de son exploitation.

La Compagnie française, entourée de garanties exceptionnelles, est en droit de compter sur un résultat semblable, et l'extension sans cesse croissante des communications lui fait espérer à courte échéance la possibilité de réaliser des bénéfices supérieurs à 40 0/0.

De plus, il résulte des études faites et des pourparlers sérieusement engagés, qu'avec les 33,000,000 de fr. demandés, la Compagnie française pourra:

- 1° Entrer en jouissance de son câble dans le courant de l'été prochain;
- 2° Avoir une ligne terrestre américaine dont elle n'aura point à payer l'entretien pendant 20 ans;
- 3° Conserver un fonds de roulement suffisant pour la marche de ses opérations.

Des mesures seront prises pour que les constructeurs avec lesquels on traitera, soient responsables de la pose du câble.

Enfin, par suite des alliances sagement préparées, la Compagnie pourra commencer son service quelques semaines après sa constitution, et sera, autant qu'il

est possible, à l'abri des chances d'interruption.

La Souscription sera ouverte à Paris Le MARDI 22 AOÛT de 10 h. à 4 h. A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 72, rue de la Victoire

VERSEMENTS

En souscrivant	50 fr.
A la répartition	75 "
Le 15 octobre 1876	125 "
Le 15 janvier 1877	125 "
Le 15 avril suivant	125 "
Total	500 fr.

Les souscripteurs auront, à toute époque, à partir de la répartition, le droit d'anticiper tout ou partie de versements, avec escompte calculé à 0/0 l'an.

Toutes les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle de la Bourse.

Crédit foncier de France.

Emission à 490 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit: à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; dans les départements: aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'auel brodé or.

AULUS (ARLÈGE)

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
 Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73, Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.
 Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation, Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus: caisse de 30 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.
 Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

Ecole Préparatoire.

Paris — 28, rue du Rocher, 28 — Paris
 Dirigée par E. JULY, ancien élève à l'Ecole Normale supérieure et professeur de mathématiques des Lycées et de l'Ecole préparatoire à Sainte-Barbe.

Cours préparatoires aux BACCALAURÉATS-ÈS-LETTRES et au BACCALAURÉAT-ÈS-SCIENCES pour la session de novembre.

AVIS

On demande une personne intelligente, honnête et connaissant l'agriculture pour aller gérer une propriété dans les colonies.

Inutile de se présenter si on ne peut pas donner de sérieuses garanties.

S'adresser, pour traiter, à M. éliassé-Mirandol, à Albas (Lot).

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 siphons.

S'adresser au bureau du Journal.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8
 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.



PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, ecchymoses, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Eviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire: PARIS, 22, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les Droguistes et Pharmaciens.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE et DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque Numéro:

Bulletin politique. — Bulletin financier.

Bilans des établissements de crédit.

Recettes des ch. de fer. Cor-

respondance étrangère. Nomen-

clature des coupons échus, des

par appels de fonds, etc. Cours

des valeurs en banque et en

bourse. Liste des tirages.

Vérifications des numéros sortis.

Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

4 fort volume in-8.

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat postal ou timbres-poste.

A céder pour cause de Départ

UN ÉTABLISSEMENT DE

PÂTISSERIE, CONFISERIE

RUE FÉNELON, A CAHORS

Un des mieux achalandés de la ville, et faisant annuellement dix-huit mille francs d'affaires, et ayant encore huit ans de bail à courir.

S'adresser pour traiter à M. GUIRAUD qui en est le propriétaire, et qui donnera des facilités pour le paiement.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

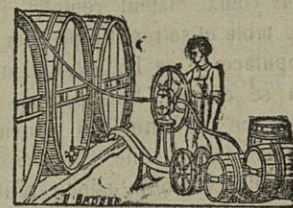
On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant: Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent:

400 fr. de livres.	5 fr. par mois
200 — — — — —	40 — — — — —
300 — — — — —	15 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

Nota. — Outre les avantages de vente signalés dans ma circulaire ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis sur le présent Catalogue, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.



POMPE ROTATIVE

DE J. MORET & BROQUET

Usine et bureaux, 124, r. Oberkampf, Paris

Pour le soutirage et le transvasement des vins, huiles, bières, essences, et tous liquides.

La Seule adoptée par toute l'industrie viticole.

Débit selon le N° de 2 à 20,000 litres par heure.

Tuyaux, qualité supérieure, spéciaux pour les Vins.

PROSPECTUS FRANCO. — VENTE A GARANTIE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr.

id. pour les Départements. fr.